



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
17 septembre 2026

Date d'affichage
30 SEP. 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le 25 septembre à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents :

ACCOLAS Didier, BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** : Mme TOMCZYK Tatiana

Numéro interne de l'acte : 2026-09-03

OBJET : Projet ombrières photovoltaïques (parking salle des fêtes) : autorisation d'engagement de l'étude

Le conseil municipal,

Considérant l'intérêt pour la commune d'étudier le développement d'une installation d'ombrières photovoltaïques sur son territoire, notamment afin de favoriser la production d'énergie renouvelable et de valoriser certains espaces communaux ;

Considérant qu'il convient, préalablement à toute décision de réalisation, d'étudier la faisabilité technique, juridique et financière d'un tel projet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Maire à lancer une étude de faisabilité** relative à un projet d'ombrières photovoltaïques sur le territoire communal ;
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter les partenaires et prestataires nécessaires** à la réalisation de cette étude et à signer tout document s'y rapportant ;
- Précise que la présente délibération **ne vaut pas décision de réalisation du projet**, laquelle fera, le cas échéant, l'objet d'une délibération ultérieure.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

On a signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER



Le Maire
Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance
Tatiana TOMCZYK